



## **Gennevilliers Habitat fait du maintien à domicile des malades d'Alzheimer une priorité**

Gennevilliers Habitat fait du maintien à domicile des malades d'Alzheimer une priorité, en adaptant de manière innovante et personnalisée ses logements. En France, plus d'un million de personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer. Un chiffre qui a permis à Gennevilliers Habitat d'estimer que 300 à 400 résidents de son parc locatif sont potentiellement concernés. Face à ce constat, Gennevilliers Habitat a mis en place une démarche d'accompagnement holistique et sur mesure pour chaque locataire et ses aidants afin d'adapter les logements aux problématiques spécifiques et individualisées rencontrées par des malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Un accompagnement qui s'applique également aux personnes handicapées et aux personnes âgées en perte d'autonomie. "Il faut que l'on puisse proposer à nos résidents de garder leur dignité jusqu'au bout et offrir aux familles une alternative à l'hospitalisation pure et simple. Notre offre consiste tout d'abord à adapter les logements en fonction des problématiques et non pas à faire déménager nos locataires puisque nous nous adressons à un public qui est déjà en perte de repères." précise Christophe Liévin, directeur général de Gennevilliers Habitat.

### **REPERER, ANALYSER ET ADAPTER AU CAS PAR CAS DES LOGEMENTS EN ADEQUATION AVEC LES RESIDENTS EN PERTE D'AUTONOMIE**

Marie-Paule Bereni, assistante sociale, Pierre Blangier, chargé de travaux accessibilité handicap et Céline Bourrée, assistante pôle handicap composent l'équipe pluridisciplinaire "handicap et accessibilité" de Gennevilliers Habitat traitant chaque demande d'adaptation de logement. L'objectif est de permettre le maintien à domicile des locataires dans un cadre connu grâce à des aménagements adaptés : une alternative fondamentale pour ces malades en perte de repères.

En premier lieu, l'équipe échange avec les aidants (infirmiers-ères, aides à domicile, auxiliaires de vie, assistantes sociales, membres de la famille...) et les gardiens d'immeuble formés et sensibilisés pour identifier les besoins et les attentes qui répondent à des situations observées.

Après une évaluation des besoins, l'équipe "handicap et accessibilité" propose des aménagements personnalisés et uniques à chaque situation ; des solutions techniques de sécurisation et d'accessibilité qui prennent aussi en compte le confort et le bien-être du résident. L'équipe accompagne, au cas par cas, chaque locataire, en tenant compte du stade d'évolution de son état. Gennevilliers Habitat a constitué un catalogue de solutions susceptibles de pouvoir adapter le logement existant de la personne fragilisée à sa situation particulière.

Une partie de ces solutions est exposée dans un appartement témoin dans le quartier des Agnettes afin d'accompagner les résidents et leurs familles dans la découverte des solutions existantes pour un quotidien plus agréable.

## **A PROPOS DE GENNEVILLIERS HABITAT**

Premier bailleur social de la Ville, Gennevilliers Habitat participe activement à la production d'une offre nouvelle et diversifiée répondant à la demande et favorisant les parcours résidentiels de qualité. Créé par la Ville de Gennevilliers en 1950, le bailleur devenu la coopérative Gennevilliers Habitat en 2020, met en œuvre au quotidien deux axes de la politique locale de logement, à savoir l'entretien constant du patrimoine pour maintenir la qualité des logements proposés et l'accroissement du patrimoine par la production de logements neufs et diversifiés. L'organisation et l'activité de Gennevilliers Habitat s'inscrivent dans une démarche visant à garantir la mixité sociale tout en protégeant le territoire ainsi que les populations déjà globalement fragilisées économiquement et socialement.